

LECTURES  
SUR  
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

---

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

---

26802  
—  
Op.

100  
1000  
2000  
À

LECTURES

SUR

# LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

PAR

**A. M. GASQUET**

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE NANCY



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

—  
1896

À



## PRÉFACE

---

Deux siècles de monarchie absolue ont donné à la Société Française son unité, sa forme, ses idées, ses tendances directrices. Autre est l'esprit du xvii<sup>e</sup> siècle, tumultueux, hardi, comme enivré de sa jeunesse, profondément remué par la double secousse de la Renaissance et de la Réforme ; autre, celui des contemporains de Louis XIV, habitués à la règle, à la discipline, qui ont passé par l'école de Descartes et de Port-Royal, et n'ont pas connu les temps où les institutions comme les croyances étaient remises en question dans des conflits orageux et passionnés.

A la veille de la réunion des États généraux, madame de Staël écrivait : « Ce n'est pas la liberté qui est nouvelle en France, c'est le despotisme. » Elle disait vrai. L'absolutisme n'avait été, avant le xvii<sup>e</sup> siècle, qu'un accident dans notre histoire, la tendance particulière de quelques souverains, épris d'autorité et servis par les circonstances. Il ne s'était pas réalisé dans les institutions qui lui sont propres. Les fureurs anarchiques de la Ligue ouvrirent au contraire toutes grandes les voies au pouvoir absolu. A l'origine de la dynastie bourbonnienne, rien qui ressemble à un contrat, à la délibération d'une assemblée, au vote d'un peuple. Henri IV ne doit son trône qu'à la vaillance de son épée, au dévouement d'amis fidèles à sa fortune, à l'opinion d'une élite tardivement éveillée sur les périls courus par la patrie. Il a contre lui les États,